



## Levée sur cession sur salaire

Par **sandi95**, le **11/08/2010** à **11:19**

Bonjour,

J'ai une cession sur salaire (suite à un regroupement de crédits) depuis mai 2009.

Je souhaite demander la levée car cette mention sur mon salaire m'handicape pour changer d'appartement car les agences sont réticentes.

Je peux dans tous les cas faire prélever cette somme de 323 €uros sur mon compte bancaire tous les mois.

Merci par avance de votre réponse.